



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
25 avril 2008
Français
Original: anglais

**Deuxième session
Formation Guinée-Bissau**

Compte rendu analytique de la 2^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 20 février 2008, à 10 heures.

Présidente: M^{me} Viotti (Brésil)

Sommaire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Consolidation de la paix en Guinée-Bissau

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document* au Chef de la Section de l'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

Les corrections apportées au compte rendu des séances publiques de la Commission lors de la présente session seront réunies en un seul rectificatif qui sera émis peu après la fin de la session.



La séance est ouverte à 10 h 20.

1. **La Présidente** dit qu'elle considèrera que, selon la pratique établie, la Commission souhaite tenir une séance publique.

2. *Il en est ainsi décidé.*

Adoption de l'ordre du jour (PBC/2/GNB/3)

3. *L'ordre du jour est adopté.*

Consolidation de la paix en Guinée-Bissau

4. **La Présidente** dit qu'au cours de la visite qu'elle a effectuée en Guinée-Bissau à la fin janvier 2008, elle a rencontré plusieurs hautes personnalités du Gouvernement de ce pays, et qu'il a été convenu que le Gouvernement enverrait à New York une délégation qui prendrait la parole devant la Formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix. Lors des réunions tenues avec ces hautes personnalités, elle a fait valoir combien il est important que le pays prenne en main le processus de collaboration avec la Commission. Elle se réjouit donc de la venue de la délégation de haut niveau de la Guinée-Bissau.

5. **M. Kumalo** (Afrique du Sud), parlant en sa qualité de Président du Groupe consultatif spécial du Conseil économique et social pour la Guinée-Bissau, dit que le Groupe consultatif a effectué sa visite initiale en Guinée-Bissau en 2002 et qu'il a paru évident depuis ce moment-là que le peuple de ce pays était prêt à prendre son avenir en main.

6. Les priorités pour la Guinée-Bissau seront probablement les suivantes : soutien budgétaire prévisible, réforme du secteur de la sécurité, assistance pour sortir d'un endettement insoutenable, projets à impact rapide de création de revenus et aide à la lutte contre la contrebande de drogues. La Guinée-Bissau a déjà présenté à plusieurs occasions des plans relatifs à ces questions, et les conclusions du Groupe consultatif seront mises à la disposition des membres de la Commission de consolidation de la paix.

7. La situation en Guinée-Bissau est très complexe, le Gouvernement devant relever le défi de gouverner tout en mettant en place les institutions requises pour le faire avec efficacité. Outre les difficultés inhérentes au développement socioéconomique, il doit résoudre les problèmes liés à la transition économique, à la réconciliation et à la réforme du secteur de la sécurité.

Avec le soutien de la Commission de consolidation de la paix, la Guinée-Bissau bénéficiera enfin de l'aide qu'elle mérite.

8. **M. Cabi** (Guinée-Bissau) dit que son pays a traversé une période de troubles politiques, sociaux et économiques qui a commencé en 1998, à la suite d'un soulèvement militaire qui a conduit à la guerre civile. Les infrastructures socioéconomiques du pays ont été presque entièrement détruites et même la fin de la guerre, en 1999, n'a pas mis un terme au conflit et aux problèmes. Malgré la tenue de plusieurs élections, les clivages politiques ont duré jusqu'à la dernière élection, tenue en 2005, lors de laquelle le peuple a finalement réalisé que le pays ne pouvait être géré tant qu'il n'y aurait pas de consensus et de dialogue entre le Gouvernement et la société civile. Les principaux partis ont conclu un pacte pour la stabilité politique et le nouveau Gouvernement a été chargé explicitement d'œuvrer pour la paix et la réconciliation.

9. Les priorités du Gouvernement ont été définies dans le Document de stratégie nationale de réduction de la pauvreté. La plus haute priorité est de procéder à des élections régulières et transparentes en novembre ou décembre 2008, dans un climat de paix et de réconciliation. Les autres priorités sont les suivantes : paiement des arriérés de salaire des employés du secteur public; amélioration de la situation financière du pays; lutte contre la corruption; réforme du secteur de la défense et de la sécurité pour essayer de résoudre les problèmes de logement, d'alimentation et autres prestations pour les anciens combattants; compression des effectifs du secteur public afin de réduire la masse salariale, qui a plus que triplé depuis la guerre; lutte contre le trafic de drogues, source de nombreux problèmes, menaçant jusqu'à l'existence de l'État.

10. En termes de réalisations, le Gouvernement actuel a notamment établi un budget pour les élections et un programme pour le règlement de la dette contractée lors des précédentes élections, réglé la plupart des arriérés de salaire, introduit de nouvelles règles pour les finances publiques, créé un compte unique pour toutes les recettes publiques, éliminé un certain nombre de dépenses inutiles et créé un Comité du Trésor, au sein duquel des représentants des forces de sécurité ont été invités à siéger pour veiller à la transparence. Par ailleurs, il met en place un système de paiement par compte bancaire des employés du secteur public afin de résoudre le problème des employés « fantômes ».

11. Dans le secteur de la sécurité, les mesures prises aux fins du recensement et de la réinsertion des anciens combattants ont été payants et l'Assemblée nationale a approuvé un document stratégique sur la réforme des services de sécurité et de défense. Un programme de lutte contre le trafic de drogues a été lancé avec l'aide de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Le Gouvernement portugais a accueilli, en 2007, la Conférence internationale sur le narcotrafic en Guinée-Bissau.

12. Certes, le Gouvernement de la Guinée-Bissau s'efforce avec détermination de résoudre les problèmes du pays, mais le soutien financier de la communauté internationale est tout aussi important pour le succès des mesures de réforme. À cet égard, l'aide de la Commission devrait être centrée sur les domaines prioritaires suivants : paiement des arriérés de salaire, surtout dans les secteurs de la santé et de l'éducation; mise à jour des listes électorales; amélioration des conditions de logement des militaires; formation professionnelle visant à créer une main-d'œuvre qualifiée; investissements dans les infrastructures d'électricité délabrées, en particulier dans les zones rurales; mesures visant à développer l'industrie d'exportation d'anacardes, qui est le plus grand employeur du pays.

13. **M. Omoregie** (Représentant du Secrétaire général en Guinée-Bissau et Chef du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS)) dit que la présente réunion est le couronnement de plusieurs mois de travail acharné de la part du Gouvernement de la Guinée-Bissau, pendant lesquels celui-ci a travaillé en étroite collaboration avec des partenaires tels que le système des Nations Unies, l'Union européenne, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP). Depuis son arrivée au pouvoir en avril 2007, le Gouvernement a mené à bien des initiatives importantes visant à jeter les bases de la stabilisation politique, du redressement économique et de la consolidation de la paix. Il a pris notamment les initiatives suivantes : lancement, en mai 2007, du programme gouvernemental de restauration de la stabilité budgétaire; ratification, en juillet 2007, de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et de la Convention des Nations Unies contre la corruption; lancement, en juillet 2007, d'un plan d'urgence de lutte contre le

trafic de drogues en Guinée-Bissau; tenue, en décembre 2007, de la Conférence internationale de Lisbonne contre le narcotrafic en Guinée-Bissau; mise en œuvre, depuis juin 2007, d'un cadre administratif pour la réforme du secteur de la sécurité; lancement, le 23 janvier 2008, du programme gouvernemental de réforme du secteur de la sécurité.

14. Néanmoins, il est important de renforcer ces initiatives. La collaboration de la Commission avec la Guinée-Bissau donnera un élan supplémentaire qui pourra contribuer à rendre irréversible le passage de la reconstruction après le conflit à la consolidation de la paix, et aura ainsi des retombées concrètes en termes de stabilité politique et de développement socioéconomique.

15. La communauté internationale a donné un témoignage exemplaire de son appui au Gouvernement de la Guinée-Bissau après avoir demandé que ce pays soit inclus dans le programme de travail de la Commission de consolidation de la paix. Grâce à cette collaboration avec la Commission, le pays sera placé sur le devant de la scène internationale et attirera ainsi davantage le soutien de la communauté des donateurs. Pour sa part, le Gouvernement de la Guinée-Bissau a montré qu'il a la volonté politique et la ferme résolution de répondre aux attentes de la Commission.

16. Les principaux domaines prioritaires énumérés par le Premier Ministre de la Guinée-Bissau regroupent les volets de la consolidation de la paix relatifs à la sécurité et au développement, volets auxquels la Commission, par excellence, est en mesure d'apporter un appui. Des projets à impact rapide dans les domaines de la santé, de l'énergie, des élections et de l'autonomisation des jeunes sont également nécessaires pour aider au renforcement des efforts déployés par le pays pour consolider la paix. Cependant, pour que ces programmes se déroulent de manière satisfaisante, il est absolument indispensable de mobiliser des ressources. La collaboration actuelle du Gouvernement avec la Commission tiendra donc une place non négligeable en termes de complémentarités et dans la coordination de l'aide provenant des partenaires. En outre, elle garantit de manière sûre l'adoption d'une approche globale des efforts de mobilisation des ressources.

17. Parallèlement, le Gouvernement et la communauté internationale devraient maintenir le cap jusqu'à ce que le véritable travail de consolidation de

la paix soit achevé. Les bons résultats de ces efforts seront en fin de compte tributaires de l'appropriation nationale, d'un partenariat très proche entre le Gouvernement et la communauté internationale et des mesures d'exécution et de suivi des projets, notamment la mise à disposition en temps voulu de ressources financières. Un partenariat international renforcé avec la Guinée-Bissau est nécessaire pour jeter les bases de la stabilité politique, de la croissance économique et du développement à long terme. La prochaine étape, qui consistera à formuler explicitement le cadre stratégique de la collaboration de la Commission avec la Guinée-Bissau, sera importante pour l'instauration de ce partenariat.

18. **M. Takasu** (Japon) dit que la venue d'une délégation de haut niveau dirigée par le Premier Ministre de la Guinée-Bissau à la présente séance témoigne du vif attachement du Gouvernement et du peuple de ce pays à la consolidation de la paix. La réconciliation nationale, la stabilisation politique et le renforcement des capacités ont été cités par le Premier Ministre comme étant les défis les plus urgents à relever par la Guinée-Bissau. À cet égard, il est particulièrement important de procéder à la constitution des listes électorales afin que des élections régulières et transparentes puissent se tenir à la fin de l'année, de réformer le secteur public et le secteur de la sécurité pour lutter contre l'instabilité causée par la criminalité organisée, en particulier le trafic de drogues, et de définir et d'exécuter des projets à impact rapide qui changeront réellement la situation sur le terrain.

19. La délégation japonaise estime également qu'il conviendrait de financer sur le Fonds pour la consolidation de la paix une aide financière à court terme qui comblerait ce qui manque dans l'immédiat pour atteindre les montants requis par les mesures de consolidation de la paix. Néanmoins, il est irréaliste de penser que la Commission pourra résoudre tous les problèmes ardues qui vont se poser. C'est pourquoi ses efforts devraient être essentiellement tendre à sensibiliser la communauté internationale, à réunir les acteurs traditionnels et non traditionnels et à mobiliser des ressources. Les tâches les plus urgentes devraient être de mener à bien l'évaluation des besoins et de mettre en place un cadre pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

20. Parlant en tant que Président de la Commission de consolidation de la paix, l'intervenant fait observer

qu'il a œuvré personnellement à la création de liens de coopération solides avec des grands partenaires bilatéraux et multilatéraux, dont la Banque mondiale. En outre, bien que le Japon ne soit pas un donateur traditionnel de la Guinée-Bissau, le Gouvernement japonais se propose d'examiner dans quel domaine il peut apporter l'aide la plus utile, en tenant compte en particulier des domaines prioritaires énumérés par le Premier Ministre de la Guinée-Bissau.

21. **M. Wolfe** (Jamaïque) fait part des vifs sentiments de soutien et de solidarité de son pays envers la Guinée-Bissau et souligne que le rôle de la Commission en ce qui concerne ce pays doit être fondé sur les trois piliers de l'action de l'ONU : développement, paix et sécurité et droits de l'homme. À cet égard, sa délégation estime que toutes les actions de la Commission doivent être entreprises simultanément et non successivement et que l'exécution de projets à impact rapide devrait être prioritaire. Il y a lieu de féliciter le Gouvernement de la Guinée-Bissau pour les importantes mesures de réforme qu'il a déjà prises. Toutefois, pour que ces efforts puissent se poursuivre, la communauté internationale doit apporter le soutien financier nécessaire qui lui a été demandé, en particulier dans le secteur de l'énergie.

22. **M. Salgueiro** (Portugal) prend acte des diverses mesures de réforme prises par le Gouvernement de la Guinée-Bissau et souligne la nécessité d'instaurer dans le pays la stabilité politique et un dialogue entre toutes les composantes de la société. Les travaux de la Commission relatifs à la Guinée-Bissau devraient être inspirés par la nécessité d'une appropriation nationale, en tenant compte des priorités établies par le Gouvernement et de l'évaluation des déficits et des besoins recensés par la Commission. La délégation portugaise se réjouit à la perspective de travailler avec le Gouvernement de la Guinée-Bissau à la définition d'un cadre stratégique et de projets à impact rapide. Elle souhaiterait être informée rapidement lorsque la Guinée-Bissau remplira les conditions requises pour bénéficier du Fonds pour la consolidation de la paix.

23. **M. Yáñez-Barnuevo** (Espagne), notant avec satisfaction les mesures de réforme déjà prises par le Gouvernement de la Guinée-Bissau, dit que l'objectif à court terme de la Commission devrait être d'avancer dans l'élaboration d'un cadre stratégique de la consolidation de la paix en Guinée-Bissau sur la base de tous les travaux déjà existants, notamment son

Document de stratégie nationale de réduction de la pauvreté et sa stratégie de modernisation et de restructuration du secteur de la défense et de la sécurité. La délégation espagnole convient également qu'il est important que la Commission accorde à la Guinée-Bissau l'accès au Fonds pour la consolidation de la paix. Enfin, l'intervenant demande au Premier Ministre ce que la communauté internationale pourrait faire pour garantir l'efficacité des efforts de consolidation de la paix dans toute la Guinée-Bissau et, plus précisément, quelles mesures la Commission devrait prendre pour élargir en termes de champ d'action et intensifier le soutien des institutions et pays donateurs.

24. **M. Abdelaziz** (Égypte) prend note avec satisfaction de l'accent mis sur la prise en main par le Gouvernement des programmes entrepris dans des domaines prioritaires tels que l'énergie, la santé, l'emploi et les élections. Il recommande qu'une enveloppe de l'ordre de 35 millions de dollars financée sur le Fonds pour la consolidation de la paix soit accordée pour l'exécution de projets à impact rapide dans les secteurs de l'énergie et de la sécurité. Il faudrait donner des précisions sur le rôle joué par la société civile et le secteur privé dans le processus de consolidation de la paix, et il serait intéressant d'en savoir davantage sur les droits fonciers et patrimoniaux tels qu'ils se présentent après le conflit.

25. **M. Christian** (Ghana) dit qu'il y a lieu de féliciter le Gouvernement de la Guinée-Bissau pour les dispositions qu'il a prises afin d'assurer la stabilité politique et d'améliorer les conditions de vie. Le peuple de la Guinée-Bissau a également joué un rôle important dans la restauration de la paix. C'est pourquoi il est important que la Commission de consolidation de la paix appelle un soutien international en faveur d'un accroissement du financement de projets à impact rapide. La délégation ghanéenne reconnaît le rôle important joué par le BANUGBIS dans la promotion de la réforme du secteur de la sécurité, la lutte contre le narcotrafic, la défense des droits de l'homme et l'instauration de l'état de droit. Le Ghana continuera d'appuyer les travaux de la Commission de consolidation de la paix et maintiendra son aide bilatérale à la Guinée-Bissau en vue d'assurer la stabilité en Afrique de l'Ouest.

26. **M. Lima** (Cap-Vert) dit que la déclaration claire et sincère du Premier Ministre de la Guinée-Bissau témoigne de la volonté résolue du Gouvernement

d'améliorer le bien-être de la population. Il est essentiel que le Premier Ministre ait exposé sans aucune réticence les défis que le Gouvernement doit relever. Le Cap-Vert est conscient de ces défis étant donné ses liens extrêmement proches avec la Guinée-Bissau. Il importe tout particulièrement que le Gouvernement ait amené les partis en conflit à se rencontrer en vue d'engager un dialogue et de participer au processus de consolidation de la paix. La déclaration du Premier Ministre montre que le Gouvernement est disposé à prendre en main les réformes nécessaires malgré le contexte difficile, notamment dans le secteur de l'énergie.

27. S'agissant des réformes du secteur de la sécurité, il est indispensable d'améliorer les conditions de vie dans les casernes afin que les militaires ne soient pas tentés de fomenter un coup d'État. En outre, la consolidation de l'état de droit donnera à la diaspora une plus grande confiance dans le pays et encouragera les fonctionnaires à rentrer. Enfin, la Commission de consolidation de la paix devrait recenser les besoins spécifiques de la Guinée-Bissau et faire confiance au Gouvernement pour l'exécution de projets à impact rapide dans les domaines qui seront ainsi délimités. Par exemple, l'aide des donateurs est requise d'urgence pour permettre au Gouvernement de s'attaquer à la criminalité transnationale organisée, que le Premier Ministre, dans sa déclaration, a définie comme domaine prioritaire.

28. **M. Gaspar Martins** (Angola) dit qu'il ressort de la déclaration du Premier Ministre que le Gouvernement est entièrement prêt à assumer l'appropriation nationale de l'importante tâche de la réconciliation nationale. Il est à noter que c'est le Gouvernement lui-même qui a défini les domaines prioritaires et pris la responsabilité d'instaurer la stabilité politique. Toutefois, pour que le peuple et le Gouvernement de la Guinée-Bissau puissent avoir confiance dans l'engagement de la Commission de consolidation de la paix, il faudrait débloquer des ressources sur le Fonds pour la consolidation de la paix en faveur du Gouvernement avant que la délégation de la Guinée-Bissau quitte New York. Avec l'élaboration d'un cadre de coopération par le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, la Commission disposera d'un plan de campagne. Compte tenu de l'importance cruciale du secteur de l'énergie pour le développement du pays, des précisions devraient être données concernant la faisabilité de l'utilisation de l'énergie

produite localement. L'intervenant réaffirme la volonté résolue de sa délégation de soutenir la Guinée-Bissau par des actions concrètes.

29. **M. Natalegawa** (Indonésie) dit que le Gouvernement de la Guinée-Bissau a montré son attachement au principe de l'appropriation nationale et qu'il est important de lui fournir des ressources financées sur le Fonds pour la consolidation de la paix. Il peut être utile pour d'autres pays qui connaissent des situations d'après conflit comparables à celle de la Guinée-Bissau de profiter des enseignements tirés de l'expérience de ce pays. La délégation indonésienne continuera de faciliter l'exécution de projets à impact rapide en Guinée-Bissau.

30. **M. Sen** (Inde) dit que la déclaration du Premier Ministre témoigne de la volonté du Gouvernement de prendre en main le processus de consolidation de la paix et que sa délégation souscrit à la demande d'un déblocage d'urgence de ressources du Fonds pour la consolidation de la paix en faveur du Gouvernement de la Guinée-Bissau. Le Fonds peut servir à financer aussi bien des projets immédiats de consolidation de la paix fondés sur les priorités énoncées par le Premier Ministre que des plans à moyen terme de consolidation de la paix. Il est important que la Commission, grâce à des activités de promotion et à des négociations avec les institutions financières internationales, mobilise des ressources en vue du lancement de programmes spéciaux de financement de logements et d'infrastructures. Il importe tout particulièrement de donner aux soldats des conditions de vie décentes. Il faudrait mobiliser des ressources pour des projets à impact rapide dans les domaines de l'électricité, de l'assainissement et de la santé, ainsi que de la formation professionnelle. De plus, il importe de mettre la dernière main au cadre de coopération en concertation avec le Gouvernement et d'envisager la participation d'autres organes des Nations Unies dans des domaines clés. L'objectif qui prime sur tous les autres est de donner au Gouvernement et à l'administration publique les moyens d'action voulus pour élaborer et continuer de mettre en œuvre des mesures de consolidation de la paix fondées sur l'initiative nationale.

31. **M. Sow** (Guinée) dit que, depuis que le Gouvernement a pris le pouvoir en avril 2007, des progrès ont été accomplis dans les domaines de la sécurité, de la bonne gouvernance et de l'économie. Cependant, malgré les efforts de donateurs

traditionnels comme le Portugal et l'Espagne, la Guinée-Bissau s'est trouvée isolée en raison du manque de ressources et de financements. Il est temps que la Commission de consolidation de la paix soutienne les efforts déployés par le Gouvernement pour lutter contre le narcotrafic. Étant donné les problèmes de la Guinée-Bissau, il est important que la Commission prenne des mesures en vue de lui accorder des ressources par l'intermédiaire du Fonds pour la consolidation de la paix. Appelant l'attention sur les liens étroits qui unissent la Guinée et la Guinée-Bissau, l'intervenant dit qu'il ne fait aucun doute que la consolidation de la paix en Guinée-Bissau aura des retombées positives dans toute la sous-région.

32. **M^{me} Štiglic** (Communauté européenne) dit que, dans sa déclaration, le Premier Ministre n'a pas seulement énuméré les défis que son pays doit relever; il a donné la preuve de la volonté résolue de son Gouvernement de prendre des mesures adéquates afin d'instaurer durablement la paix, la sécurité et la stabilité. L'Union européenne reste résolue à aider la Guinée-Bissau dans plusieurs domaines, notamment les réformes du secteur de la sécurité. Un programme exécuté dans le cadre de la politique européenne commune de sécurité et de défense portera sur la prestation de conseils aux autorités locales concernant la réforme du secteur de la sécurité afin de créer les conditions requises pour mettre en œuvre la stratégie nationale en matière de sécurité et pour faciliter ensuite la contribution des donateurs. S'agissant du trafic de drogues, il serait intéressant de savoir comment le Gouvernement reliera le plan d'action national de lutte contre le narcotrafic aux réformes plus vastes du secteur de la sécurité. Il est important de préciser le rôle de la Commission de consolidation de la paix dans les efforts visant à relever les défis qui se posent à la Guinée-Bissau. Il semble que sa principale tâche soit de créer un climat propre à attirer un soutien plus important de la communauté internationale.

33. **M. Geurts** (Communauté européenne), parlant au nom de la Commission européenne en tant qu'organisme donateur, dit que la plupart des priorités énoncées par le représentant de la Guinée-Bissau sont prises en compte dans la programmation des neuvième et dixième Fonds européen de développement (FED). La mise en œuvre d'initiatives dans le cadre des FED devrait se poursuivre et la délégation de la Communauté européenne attend avec intérêt la

contribution vitale de la Commission de consolidation de la paix dans ce domaine.

34. L'intervenant accueille avec satisfaction la proposition relative à une approche à deux niveaux, qui prévoit des projets à impact rapide appuyés par une stratégie à long terme. Il faudrait, à présent, hiérarchiser les priorités. L'un des défis les plus urgents porte sur la préparation des prochaines élections. La délégation de M. Geurts est préoccupée par le fait que le financement des élections n'est pas entièrement couvert, malgré les contributions initiales apportées par un certain nombre de parties, notamment la Commission européenne. Il demande à la délégation de la Guinée-Bissau des informations complémentaires à ce sujet. L'exécution du plan de lutte contre le trafic de drogues constitue également une haute priorité.

35. L'une des plus importantes tâches de la Commission de consolidation de la paix est d'accroître le nombre de donateurs de la Guinée-Bissau, ce qui serait bénéfique pour le pays mais le mettrait également devant le défi de devoir renforcer sa capacité administrative pour gérer le surcroît d'aide. L'intervenant espère que la Commission de consolidation de la paix définira des mécanismes pour faciliter ce processus. Par ailleurs, il est d'une importance cruciale d'apporter au Gouvernement un appui budgétaire afin qu'il puisse résoudre des problèmes tels que le paiement des arriérés de salaire des fonctionnaires et mener les réformes administratives nécessaires.

36. **M. Macheve** (Mozambique) salue les progrès déjà accomplis par la Guinée-Bissau et dit que son pays, qui a connu un processus de redressement après un conflit, comprend les problèmes qui se posent à la Guinée-Bissau. Le Mozambique continuera de soutenir le Gouvernement et le peuple de la Guinée-Bissau dans les efforts qu'ils déploient pour essayer de bénéficier d'une paix durable. Le Gouvernement de la Guinée-Bissau assume sa part de responsabilité dans la recherche de solutions aux problèmes du pays. Il est temps maintenant que la communauté internationale et, notamment, les partenaires traditionnels et non traditionnels et les acteurs bilatéraux, régionaux et multilatéraux jouent leur rôle en apportant les ressources nécessaires. L'intervenant demande à l'ONU de diriger la coordination des interventions de la communauté internationale afin que les efforts ne se fassent pas double emploi. Le succès des travaux de la Commission de consolidation de la paix en Guinée-

Bissau aura des retombées positives sur d'autres situations d'après conflit dans le monde entier.

37. **M. Veysière** (France) dit que sa délégation juge encourageants les progrès accomplis à ce jour par la Guinée-Bissau, et qu'elle continuera d'appuyer les efforts entrepris par le pays pour résoudre ses problèmes. Il se réjouit de la définition d'objectifs clairs, axés sur des secteurs qui jouent un rôle clé dans les efforts de consolidation de la paix, en particulier les secteurs de la sécurité et de la justice.

38. La coordination avec la société civile et avec les institutions financières internationales sera essentielle pour l'élaboration d'une stratégie de consolidation de la paix. De plus, si l'on veut assurer l'efficacité des travaux de la Commission, les priorités définies pour les projets à impact rapide doivent être coordonnées avec les priorités de la stratégie finale.

39. **M^{me} Gallardo Hernández** (El Salvador) dit qu'à la volonté résolue de la Guinée-Bissau de s'atteler à la résolution de ses problèmes devrait répondre une intensification des efforts de la Commission axés sur les domaines prioritaires définis. Ayant eu une expérience du redressement après un conflit, El Salvador comprend les difficultés de la Guinée-Bissau et salue les réalisations accomplies jusque-là. Il faut des ressources financières pour résoudre les problèmes du secteur de l'énergie et pour restructurer le système électoral et le secteur de la défense. C'est pourquoi la délégation salvadorienne souscrit à l'idée qu'il faut examiner d'urgence la question de savoir si la Guinée-Bissau est admise à bénéficier des ressources sur le Fonds pour la consolidation de la paix. En sa qualité de Président du Groupe de travail sur les enseignements tirés de l'expérience, El Salvador est disposé à communiquer des informations sur les conclusions auxquelles le Groupe est parvenu, notamment sur les erreurs que le système des Nations Unies devrait éviter.

40. L'intervenante demande si la Guinée-Bissau a réussi la réinsertion des militaires dans la société civile. Son pays peut partager avec la Guinée-Bissau son expérience dans ce domaine. Elle souhaite également savoir comment la Guinée-Bissau se propose de tirer parti de l'appui de la Commission pour mettre à contribution les femmes et les jeunes dans les efforts de réconciliation et pour les encourager à mener une vie productive et à participer à la prise de décisions politiques. Enfin, elle demande quel est l'avis de la délégation de la Guinée-Bissau sur le rôle

que la Commission pourrait jouer dans des mesures de suivi sur le plan régional.

41. **M^{me} Rovirosa** (Mexique) accueille avec satisfaction les informations données par le représentant de la Guinée-Bissau car, pour pouvoir s'acquitter de son mandat dans ce pays, la Commission doit écouter les autorités de la Guinée-Bissau. Toutes les stratégies de consolidation de la paix devraient être élaborées à partir des priorités définies par le pays concerné pour que l'appropriation nationale de chaque stratégie soit possible. Le Mexique continuera d'offrir son aide dans des domaines où il a de l'expérience et peut apporter de la valeur ajoutée, tels que les processus électoraux, la migration, la lutte contre la criminalité organisée et les négociations commerciales internationales. La stratégie de consolidation de la paix pour la Guinée-Bissau devrait établir un juste équilibre entre la réforme du secteur de la sécurité et celle de l'administration publique. La délégation mexicaine estime également qu'un apport de ressources est nécessaire pour que le pays puisse s'attaquer aux problèmes prioritaires identifiés. En conséquence, la Guinée-Bissau devrait être déclarée, dès que possible, admise à recevoir des ressources du Fonds pour la consolidation de la paix.

42. **M. Fernie** (Royaume-Uni) dit que sa délégation se réjouit tout particulièrement de l'attachement du Gouvernement de la Guinée-Bissau au dialogue national, notamment avec des représentants de la société civile et du secteur privé. La Commission attache beaucoup d'importance à l'appropriation nationale des efforts de consolidation de la paix, qui est plus large que la prise en mains de ces efforts par le Gouvernement.

43. Le Royaume-Uni est un donateur non traditionnel en ce qui concerne la Guinée-Bissau, dans la mesure où il n'a ni présence permanente ni programme d'aide de fond dans ce pays. Toutefois, il est soucieux d'appuyer la stratégie du Gouvernement et peut faire une contribution dans le créneau spécifique de la réforme du secteur de la sécurité. L'intervenant espère qu'un nombre aussi grand que possible de pays, qu'ils aient ou non une présence permanente ou des engagements importants au titre de l'aide en Guinée-Bissau, se pencheront sur l'aide qu'ils pourraient apporter dans des domaines spécifiques. Il va de soi que cette approche devrait s'appliquer à tout pays figurant au programme de travail de la Commission.

44. La délégation britannique espère que des ressources provenant du Fonds pour la consolidation de la paix pourront être débloquées rapidement, et elle estime que ces ressources devraient être allouées dans un premier temps à des projets à impact rapide afin d'instaurer la confiance dans l'engagement de la communauté internationale envers la Guinée-Bissau. Une deuxième tranche, plus importante, devrait être réservée à la stratégie de consolidation de la paix, qui est actuellement en cours d'élaboration et qui devrait être fondée sur les réalités locales et les priorités du Gouvernement.

45. **M^{me} McAuliffe** (Fonds monétaire international (FMI)) dit que le FMI a approuvé récemment une aide d'urgence post-confliktuelle pour la Guinée-Bissau afin de soutenir le programme économique et financier du Gouvernement pour 2008, dont l'objectif est, dans l'immédiat, de stabiliser la situation budgétaire et, à moyen terme, de jeter les bases de la relance de la croissance et de la viabilité financière. La priorité pour 2008 est de faire en sorte que les dépenses actuelles soient réglées en temps voulu et qu'il n'y ait aucun nouveau cumul d'arriérés. Le FMI contribue également à une assistance technique visant à consolider l'administration publique et à améliorer la gestion budgétaire, les statistiques économiques et le recouvrement des recettes.

46. Au nombre des priorités figure également le règlement des arriérés de salaire importants et des arriérés dus aux fournisseurs du Gouvernement qui se sont accumulés au cours des années précédentes et qui étouffent le secteur privé. Toutefois, ses ressources actuelles ne permettent pas au Gouvernement de s'acquitter de ces obligations. C'est pourquoi le FMI a mis en place un projet d'audit des arriérés, financé par l'Union européenne, qui sera suivi de la recherche d'assistance auprès des donateurs pour leur règlement.

47. Par ailleurs, il faudrait d'urgence une aide budgétaire extérieure pour financer le programme de réforme de la Guinée-Bissau. C'est pourquoi la Guinée-Bissau sollicite le soutien aussi bien des donateurs traditionnels que des donateurs non traditionnels. Il lui faut également une assistance technique pour la reconstitution de ses capacités et la mise en œuvre des réformes décisives requises pour la stabilité budgétaire et macroéconomique. La Commission joue un rôle important dans la mobilisation et la coordination des donateurs traditionnels et non traditionnels, rôle qui devrait être

renforcé en Guinée-Bissau. Le FMI prévoit de maintenir son appui à la Guinée-Bissau dans le cadre de programmes d'aide post-confliktuelle, de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance et de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

48. **M. Jallow** (Gambie) dit qu'en tant que voisine de la Guinée-Bissau, la Gambie se sent nécessairement concernée par la situation de ce pays. Pendant des années, elle a apporté une modeste contribution aux secteurs de l'éducation et de la santé en Guinée-Bissau. L'intervenant félicite le Gouvernement pour sa volonté résolue de s'attaquer aux importants problèmes qui se posent au pays. Il reste que le soutien de la communauté internationale est indispensable au succès des actions entreprises. En outre, les interventions devraient être menées simultanément et non pas successivement pour éviter tout retard susceptible d'aggraver les difficultés du pays.

49. **M. Ahmad** (Pakistan) dit que les principaux obstacles à la résolution des problèmes prioritaires énoncés par le Gouvernement de la Guinée-Bissau sont le manque de ressources et le manque de capacités pour exécuter les programmes nécessaires. C'est pourquoi la Commission devrait mettre l'accent sur la mise en place de mécanismes de décaissement rapides et fiables. Elle devrait également envisager des modalités propres à aider le Gouvernement à donner la plus grande ampleur possible à la mobilisation des ressources intérieures, qui sont importantes pour le développement durable et le redressement économique.

50. **M. Seye** (Sénégal) dit qu'une intense coopération existe entre le Sénégal et la Guinée-Bissau, qui sont des pays voisins. Il y a quelques années, Sénégal a lancé l'idée d'une conférence de haut niveau pour mobiliser des donateurs en faveur de la Guinée-Bissau. Par conséquent, la délégation sénégalaise se réjouit tout particulièrement de l'inscription de la Guinée-Bissau au programme de travail de la Commission. Malgré des obstacles énormes, le pays a survécu grâce à la force de caractère et au courage de son peuple et à sa volonté de prendre son destin en main. La communauté internationale devrait faire preuve de la même détermination, surtout en dotant ce pays des ressources nécessaires à la résolution de ses problèmes. La faiblesse de la Guinée-Bissau rendrait vulnérable toute la sous-région d'Afrique de l'Ouest. C'est pourquoi la Guinée-Bissau devrait pouvoir bénéficier d'urgence du Fonds pour la consolidation de la paix. Parallèlement, les donateurs aussi bien traditionnels

que non traditionnels devraient fournir une aide à ce pays.

51. **La Présidente** dit que, compte tenu des consultations antérieures et des déclarations faites par plusieurs délégations au cours de la présente séance, elle considère que la Commission souhaite recommander au Secrétaire général de déclarer la Guinée-Bissau admise à bénéficier d'un financement du Fonds pour la consolidation de la paix.

52. *Il en est ainsi décidé.*

53. **M. Cabi** (Guinée-Bissau) dit que, depuis que l'indépendance du pays, en 1974, plusieurs tentatives de réformer les forces armées, en vue en particulier de réduire leurs effectifs, ont été menées. Ces efforts ont été anéantis par la guerre civile de 1998-1999. Toutefois, le Gouvernement s'emploie aujourd'hui à fournir des logements et des salaires décentes aux anciens combattants et à les réinsérer dans la société en les formant à d'autres activités afin qu'ils puissent contribuer au développement du pays.

54. S'agissant du problème de la corruption, l'intervenant dit que l'audit des comptes de l'État avait été négligé depuis quelque temps jusqu'à l'arrivée du Gouvernement actuel au pouvoir. Le nouveau Gouvernement a donc mené un audit dans les mois qui ont suivi son arrivée au pouvoir en ayant pour objectif d'instaurer un climat de discipline et de transparence. L'intervenant se réjouit de l'aide supplémentaire offerte dans ce domaine par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

55. En collaboration avec le FMI, le Gouvernement travaille sur des programmes en faveur des entreprises afin de donner un élan aux entrepreneurs, dont la pauvreté a été aggravée par le conflit de 1998-1999. La paix, la réconciliation et la stabilité devraient constituer l'objectif commun afin d'inspirer confiance aux investisseurs.

56. Le Gouvernement mettra en place des mécanismes appropriés afin de tirer le meilleur parti de la coopération avec la Commission, en s'inspirant du comité spécial qu'il a créé pour sa collaboration avec le FMI. Ce comité se réunit périodiquement pour analyser les besoins en matière de financement et évaluer les dépenses.

57. Le narcotrafic a commencé à se ralentir à la suite de mesures telles que le stationnement de forces de sécurité dans les zones les plus touchées. Le

Gouvernement se réjouit de l'aide qu'il a reçue à cet effet. Maintenir un contrôle sur tout le territoire est difficile, surtout en raison des nombreuses îles inhabitées qui sont facilement exploitées par des étrangers pour le narcotrafic, l'immigration illégale et la criminalité organisée. Le pays a besoin de dispositifs permettant de surveiller les mouvements d'entrée et de sortie du territoire national. Le Gouvernement est déterminé à prendre la responsabilité de s'attaquer à ce problème et à tous les autres problèmes que connaît le pays. L'intervenant est convaincu qu'avec l'appui et la solidarité promis au cours de la présente séance, ces efforts seront couronnés de succès.

La séance est levée à 13 h 30.